

SUR QUELQUES MAZARINADES EN PROVERBES

Takeshi MATSUMURA
(Université de Tokyo)

Dans *Les Muses guerrières. Les Mazarinades et la vie littéraire au milieu du XVII^e siècle*¹, Hubert Carrier a attiré notre attention sur l'existence de plusieurs textes où l'auteur utilisait massivement des proverbes. Il cite par exemple le *Plaisant entretien du sieur Rodrigues courtisan du Pont Neuf avec Jules Mazarin*², la *Harangue en proverbes faite à la Reine par un notable Bourgeois de la ville royale de Pontoise*³, et des pièces de Sandricourt telles que *L'Estat present de la Fortune de tous les Potentats & de toutes les Puissances de l'Europe en proverbes*⁴ ou *Le Visage de la Cour, et la Contenance des Grands, avec leur censure et le Dialogue du Roy, & du Duc d'Anjou avec la Mamman en proverbes*⁵. Ces œuvres sont remplies d'un si grand nombre d'expressions proverbiales que l'on serait tenté d'y voir des imitations de *La Comédie de proverbes*⁶ de 1633, qui contient environ mille sept cents proverbes.

Toutefois, si l'on regarde de plus près, les auteurs des mazarinades en proverbes puisent dans un répertoire qui ne correspond pas tout à fait à celui de *La Comédie de proverbes*. Dans le *Plaisant entretien*, par exemple, Mazarin proclame : « à tous pechez misericorde⁷ ». Cette maxime ne se retrouve pas dans l'œuvre de 1633, mais elle remonte à l'expression médiévale « de pecheor misericorde⁸ », attestée au moins depuis une des branches du *Roman de Renart*⁹, datée de la fin du XII^e siècle. De même, la *Harangue [...]* à la Reine commence par « Madame, / Puis qu'on dit communément qu'un fol instruit bien un sage¹⁰ ». Ce début qui n'a pas de passage comparable dans *La Comédie de proverbes* nous rappelle plutôt les occurrences du XIV^e au XVI^e siècles¹¹, entre autres chez Christine de Pizan¹² et François Rabelais¹³. *L'Estat present* de Sandricourt nous fournit

¹ Hubert Carrier, *Les Muses guerrières. Les Mazarinades et la vie littéraire au milieu du XVII^e siècle* Paris, Klincksieck, 1996, p. 553-560.

² Paris, 1649 ; Moreau 2799.

³ Paris, 1652 ; Moreau 1562 ; B_15_41 (consulté le 7 septembre 2022).

⁴ Paris, 1652 ; Moreau 1301.

⁵ Paris, 1652 ; Moreau 4033 ; B_3_14 (consulté le 7 septembre 2022).

⁶ Voir *La Comédie de proverbes, Pièce comique d'après l'édition princeps de 1633, Texte établi et annoté, glossaire, répertoire phraséologique et notice biographique* par Michael Kramer, Genève, Droz, 2003.

⁷ *Plaisant entretien*, *op. cit.*, p. 5.

⁸ Voir Joseph Morawski (éd.), *Proverbes français antérieurs au XV^e siècle*, Paris, Champion, 1925 (= ProvM), n° 535 (fin du XIII^e siècle) ; James Woodrow Hassell, Jr, *Middle French Proverbs, Sentences, and Proverbial Phrases*, Toronto, Pontifical Institute of Mediaeval Studies, 1982 (= Hassell), P105 ; Giuseppe Di Stefano, *Nouveau Dictionnaire historique des locutions. Ancien français, moyen français, Renaissance*, Turnhout, Brepols, 2015, 2 vol. (= DiStefanoLoc), p. 1312b.

⁹ Voir *Le Roman de Renart*, éd. Ernest Martin, t. I, Strasbourg, Trübner, 1882, p. 183, branche Va (datée d'environ 1186), vers 844 : « De pecheor misericorde ».

¹⁰ *Harangue*, *op. cit.*, p. 3 : « Madame, / Puis qu'on dit communément qu'un fol instruit bien un sage, & que tout le sens du monde n'est pas en une teste, encor qu'il soit vray que chacun abonde en son sens, & que chacun en sa folie ne voit que sens : trouvez bon, s'il vous plaist, que suivant ma petite capacité, je vous donne les avis [...] ». »

¹¹ ProvM, n° 2450 (XV^e siècle) ; DiStefanoLoc, p. 743b.

¹² *Le Debat des deux amans*, vers 857, dans *Œuvres poétiques de Christine de Pisan publiées par Maurice Roy*, t. II, Paris, Didot, 1891, p. 75 : « Mais a la fois un fol avise un sage » ; exemple cité par Hassell, F142.

¹³ François Rabelais, *Le Tiers Livre, Édition critique commentée* par M. A. Screech, chapitre XXXVII, p. 256 : « J'ay souvent ouy en proverbe vulgaire qu'un fol enseigne bien un saige. »

également des exemples qui remontent non pas à *La Comédie de proverbes*, mais plutôt au Moyen Âge et à la Renaissance. Je pense à « A tel maistre tel valet¹⁴ », expression qui évoque « A tel maistre, tel varlet ou serviteur » de Christine de Pizan¹⁵ ou « tel maistre tel valet » de Noël Du Fail¹⁶ et de Guillaume Bouchet¹⁷.

Cependant, tous les proverbes qui figurent dans ces mazarinades ne sont pas aussi anciens. Il y en a d'autres qui me paraissent y être attestés pour la première fois. De ce point de vue, la fin du *Visage de la Cour* retient notre attention. Cette publication de 1652 contient en dernier lieu un *Dialogue du Roy, et du duc d'Anjou, avec la Mamman*. Chacun des trois protagonistes s'exprime avec des expressions proverbiales, et la dernière réplique que Philippe de France (futur duc d'Orléans) adresse à Anne d'Autriche se termine par une déclaration d'indépendance : « songez sur tout qu'on n'est pas tousjours sous la verge, & qu'enfans deviennent gens¹⁸. » À cette déclaration qui contient un proverbe remontant au moins au xv^e siècle et à François Villon¹⁹, la reine répond : « Ces Badins me donneront bien des affaires ; mais voyez un peu, les Pistcaux [p. 20] enseignent à la Pie à faire son nid ; mais n'importe, il n'y a remede, [...]»²⁰. » C'est un proverbe plutôt récent, qui ne se trouve pas dans nos répertoires pour le Moyen Âge et la Renaissance.

Le mot *Pistcaux*, qui figure dans la transcription des *Recherches internationales sur les mazarinades* (dans l'état où j'ai consulté le site le 7 septembre 2022) fait difficulté. D'après le contexte, Anne d'Autriche semble vouloir dire que les enfants ont l'impudence de donner des leçons à leur mère. On est donc tenté de voir dans *Pistcaux* un « petit de l'oiseau appelé *pie*²¹ ». Cependant, à ma connaissance, aucun dictionnaire n'enregistre le mot. Si l'on relit alors l'imprimé de 1652, on s'aperçoit que la lettre entre *t* et *a* peut se lire *e* et non pas *c* et qu'il est possible de donner au mot la graphie *Pisteaux*. Le problème n'est pourtant pas tout à fait résolu, car nos instruments de travail habituels ne connaissent pas le mot *Pisteaux*. Il est absent du *Dictionnaire françois* de Pierre Richelet²², du *Dictionnaire universel* d'Antoine Furetière²³, des différentes versions du *Dictionnaire de l'Académie française* entre 1694 et aujourd'hui²⁴, du *Dictionnaire universel françois et*

¹⁴ *L'Estat present, op. cit.*, p. 3.

¹⁵ *Le Livre des fais et bonnes meurs du sage roy Charles V de Christine de Pisan*, éd. par Suzanne Solente, Paris, Champion, 1936-1940, t. I, p. 194, exemple cité par Hassell, M21 ; voir aussi ProvM, n° 157 variante (ca. 1317) ; DiStefanoLoc, p. 1021b.

¹⁶ « Le sujet se façonne aux humeurs de son Roy : tel maistre tel valet, selon le seigneur le mesgnie est duite. » (*Les Contes et discours d'Eutrapel* [1585], dans *Œuvres facétieuses de Noël du Fail*, éd. par J. Assézat, Paris, Daffis, 1874, 2 vol., t. I, p. 268.)

¹⁷ *Les Sérées de Guillaume Bouchet*, éd. par C. E. Roybet, Paris, Lemerre, 1873-1882, 6 vol., t. III, Treziesme sérée, p. 26.

¹⁸ *Le Visage de la Cour, op. cit.*, p. 19.

¹⁹ Voir ProvM, n° 650 (XV^e siècle) ; Hassell, E34 qui cite Villon, *Testament*, vers 1321 : « Enfans si deviennent gens » ; DiStefanoLoc, p. 585a. Voir aussi Le Roux de Lincy, *Le Livre des proverbes français*, Paris, Adolphe Delahays, 1859, 2 vol., t. I, p. 215 : « Enfans deviennent gens. (*Prov. communs.*) XV^e siècle. »

²⁰ *Le Visage de la Cour, op. cit.*, p. 19-20.

²¹ *Le Trésor de la langue française* (Paris, CNRS et Gallimard, 1971-1994, 16 vol.), s.v. *pie*¹ définit le mot par « passereau de grande taille des régions tempérées de l'hémisphère Nord, à plumage noir et blanc, qui jacasse bruyamment et vit dans les grands arbres à la cime desquels il construit son nid où il accumule des provisions et parfois de petits objets brillants ».

²² Pierre Richelet, *Dictionnaire françois contenant les mots et les choses*, Genève, Jean Herman Widerhold, 1680.

²³ Antoine Furetière, *Dictionnaire universel contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes et les termes de toutes les sciences et des arts*, La Haye et Rotterdam, Arnout et Reinier Leers, 1690.

²⁴ Voir le site de l'Académie française (<https://www.dictionnaire-academie.fr/>) ; consulté le 7 septembre 2022.

latin de Trévoux²⁵, du *Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle* de Pierre Larousse²⁶, du *Dictionnaire de la langue française* d'Émile Littré²⁷, du *Trésor de la langue française*²⁸, du *Grand Larousse de la langue française*²⁹ et du *Grand Robert de la langue française*³⁰. Si l'on cherche des mots qui ont une graphie proche, le *Dictionnaire de la langue française du XVI^e siècle* d'Edmond Huguet contient l'article *pesteau*³¹ dans lequel il cite des formes *pesteau*, *pestiau*, *peteau*, *petteau*, tirées de textes d'origine picarde. Des occurrences plus abondantes et plus anciennes, avec d'autres graphies, ont été recueillies dans le *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle* de Frédéric Godefroy³² et l'*Altfranzösisches Wörterbuch* d'Adolf Tobler et Erhard Lommatzsch³³. Toutefois, ce mot signifie « pilon », c'est-à-dire, selon la définition du *Trésor de la langue française* : « instrument de forme cylindrique dont on empoigne la partie supérieure et dont la partie inférieure terminée en masse arrondie permet de piler certaines substances et matières dans un mortier ». Le substantif *pesteau* provient du latin *pistillum*, comme nous l'apprend Walther von Wartburg dans son *Französisches Etymologisches Wörterbuch*³⁴. Faut-il croire que l'auteur du pamphlet attribue à Anne d'Autriche une phrase qui signifie « les pilons enseignent à l'oiseau comment il doit construire son nid » ? Les autres répliques de la reine qu'on lit dans notre *Dialogue* sont remplies plutôt du bon sens ; je pense par exemple au proverbe remontant au XV^e siècle : « Qui folle par conseil, ne folle qu'à demy³⁵ ». Il me paraît ainsi peu probable qu'à la fin elle se mette tout d'un coup à parler comme une poétesse ou une humoriste.

Pour élucider le mot *pisteaux* du *Visage de la Cour*, il ne serait pas inutile de savoir qu'une autre mazarinade contient un terme qui paraît être assez proche de lui. Il s'agit d'un autre pamphlet en proverbes que j'ai évoqué au début : *Harangue en proverbes faite à la Reine par un notable Bourgeois de la ville royale de Pontoise*. En parlant de la retraite de Mazarin qui à ses yeux n'est rien d'autre que la préparation d'une revanche, le narrateur regrette que malgré toutes ses méchancetés le cardinal soit toujours bien vu par Anne d'Autriche et son fils Louis XIV. Citons le passage :

ainsi je croy qu'il n'ira pas si loin en un jour qu'il ne revienne bien en deux, & que parlant de s'esloigner de la France, il parle au plus loin de sa pensée, parce qu'il ne peut jamais trouver un meilleur nid, quand il n'auroit que l'avantage d'estre en vos bonnes graces, comme il est, au lieu qu'il est aussi parfaitement chéri du Roy, qui ne jure que par luy, parce que *comme chante la pie chante le pisteau*³⁶.

La fin du passage que je viens de citer contient un proverbe : « comme chante la pie chante le pisteau ». Cette formule que je n'ai pas rencontrée dans les textes antérieurs peut être rapprochée des expressions du type « tel père tel fils » ou « telle mère telle fille »

²⁵ Trévoux, Estienne Ganeau, 1704, et ses éditions de 1721 à 1771.

²⁶ Paris, Administration du Grand Dictionnaire Universel, 1866-1876.

²⁷ Paris, Hachette, 1873.

²⁸ *Op. cit.*

²⁹ Louis Guilbert, Robert Lagane et Georges Niobey (éd.), Paris, Larousse, 1971-1978.

³⁰ Alain Rey (éd.), Paris, Le Robert, 2001.

³¹ Paris, Didier et Champion, 1925-1967, 7 vol., t. VI, p. 748b-749a.

³² Paris, Vieweg, 1880-1902, 10 vol., t. VI, p. 127b, sous *pestel*¹.

³³ Berlin et Wiesbaden, Steiner, 1915-2018, 12 vol., t. VII, colonne 842, s.v. *pestel*, qui cite « li pistais » de *Li sermon saint Bernart*, éd. par Wendelin Foerster, Erlangen, Deichert, 1886, 39, 20 (scripta lorraine, vers 1190).

³⁴ Bâle, etc., Zbinden, 1922-2002, 25 vol. (= *FEW*), t. VIII, p. 600a, sous *pistillum*.

³⁵ *Le Visage de la cour*, *op. cit.*, p. 18. Voir ProvM, n° 886 (XV^e siècle) : « Il folle beau qui folle par conseil ».

³⁶ *Harangue*, *op. cit.*, p. 25-26 ; souligné par moi.

qui remontent au Moyen Âge³⁷ et à la Renaissance. Le substantif *pisteau* semble donc avoir le sens de « petit de la pie » dans le proverbe qui signifie : « le petit animal se comporte de la même façon que sa mère ».

Les proverbes de ces deux mazarinades où apparaît le mot *pisteau* n'ont-ils jamais attiré l'attention des érudits ? Bien sûr, ils n'ont pas été tout à fait négligés. De la fin du XIX^e siècle au début du XX^e, Eugène Rolland (1846-1909) a publié les treize volumes de la *Faune populaire de la France*³⁸ et son neuvième tome sur les oiseaux sauvages, daté de 1911, contient un long article sur la *pie*, dans lequel il a énuméré de nombreuses expressions proverbiales en les divisant en paragraphes selon leur signification. Un des paragraphes³⁹ réunit quatre proverbes, dont les deux derniers sont ceux de nos deux mazarinades. Ceux-ci sont précédés de deux autres : d'un côté, « la pie ressemble toujours à sa mère par la queue », formule qu'Eugène Rolland attribue à Guillaume Bouchet et à Édouard Fournier. Pour être précis, la phrase de la *Faune populaire* vient des *Grands jours tenus à Paris par M. Muet, lieutenant du petit criminel* (1622), reproduit par Édouard Fournier dans ses *Variétés historiques et littéraires*⁴⁰. Dans *Les Serrées* de Guillaume Bouchet, on lit plutôt : « la pie ressemble de la queue à sa mere⁴¹ » et Guillaume Bouchet paraît s'inspirer des *Contes et discours d'Eutrapel* de Noël du Fail⁴².

L'autre expression est « telle chante la pie, tel chante le piteau ». Eugène Rolland la localise en Normandie en nous indiquant qu'il l'a tirée de l'*Étude philologique sur les sobriquets, dictons et proverbes de la Normandie*⁴³ d'Édouard Le Héricher (1812-1890). L'auteur de la *Faune populaire* n'a donné aucun commentaire sur ce proverbe, mais sa localisation en Normandie nous conduit à une piste intéressante.

L'archéologue Édouard Le Héricher est né à Valognes en 1812, mais comme il est devenu professeur de rhétorique au collège d'Avranches en 1839, il a parcouru à pied toutes les communes de l'Avranchin pour étudier les monuments et il a dépouillé les principales sources imprimées et manuscrites concernant ce domaine⁴⁴. Il a parlé à plusieurs reprises des dictons relatifs à la *pie* et à son petit, qu'il désignait par *pitiau*. Je pense en particulier à deux de ses publications. En 1862, dans le troisième volume de son *Histoire et glossaire du normand, de l'anglais et de la langue française d'après la méthode historique, naturelle et étymologique. Développement d'un mémoire couronné par l'Académie de Rouen*, l'auteur consacre un article au mot *pitiau* qu'il traduit par « petit de la pie⁴⁵ ». Trois ans plus tard, le troisième volume de son *Avranchin monumental*

³⁷ Voir *Le Roman de la Rose* de Jean de Meun (ca. 1270), éd. par Ernest Langlois, t. III, Paris, Champion, 1921, p. 117, vers 9336 : « Tel la mere, tele la fille ». Voir aussi ProvM, n° 2318 (XIV^e siècle) ; Hassell, M130 et P126 ; DiStefanoLoc, p. 585b et 696c.

³⁸ Paris, Maisonneuve, 1877-1915.

³⁹ *Faune populaire de la France*, t. IX, 1911, p. 221-222.

⁴⁰ « Attendu que la fille ressemble à la tulippe, qu'elle est belle à la veüe et puante à l'odorat ; aussi que la *pye* ressemble tousjours à sa mère par la queue, il est ordonné que la fascherie de la mère luy servira de penitence pour le temps passé. » (*Variétés historiques et littéraires. Recueil de pièces volantes rares et curieuses en prose et en vers*, éd. par Édouard Fournier, t. I, Paris, P. Jannet, 1855, p. 214-215.)

⁴¹ « Que si vous voyez un meschant avoué enfant d'un homme de bien, plusieurs ont opinion que la mere se sera oubliee : comme la *pie* ressemble de la queue à sa mere. » (*Vingt-troisiesme sérée*, dans l'édition citée de C. E. Roybet, t. IV, p. 27.)

⁴² « cela estant mis sur le tablier et au bureau, fut dit des uns que ce jeune fol estoit avoué fils d'un fort homme de bien, mais que sa mere s'estoit autrefois oubliee avec un boucher, duquel il retenoit encore la cruauté et façons sanglantes : comme la *Pie* ressemble de la queue à sa mere. » (dans l'édition citée de J. Assézat, t. II, p. 159.)

⁴³ Avranches, Tribouillard, [sans date], 68 pages.

⁴⁴ Voir Marjorie Groult, « Édouard Le Héricher » (blog posté le 9 novembre 2020) sur le site des Archives départementales de La Manche (<https://www.archives-manche.fr/f/Blog/2005/fiche/?>) ; consulté le 7 septembre 2022.

⁴⁵ « PITIAU, petit de la pie et le diction : prendre la pie sur le nid se dit ainsi : No dirait qu'il a prins la pie

et historique contient deux mémoires qui sont utiles à notre propos. Ce sont d'une part « Les sobriquets communaux de l'Avranchin et de ses environs⁴⁶ » et de l'autre « Dictons et proverbes de l'Avranchin et de la Normandie⁴⁷ ».

Dans son travail sur les sobriquets, l'auteur fait un inventaire étendu de surnoms appliqués aux communes et à leurs habitants. Il déclare dès le début qu'« en Normandie toute commune a son sobriquet, ou comme on disait en vieux français, son blazon⁴⁸ » et il fait remarquer en même temps que « si une population porte un nom élogieux, il est probable que c'est elle-même qui se l'est donné, et que si elle en porte un qui soit une injure, il est certain qu'il a été donné par des voisins, et si vous le voulez absolument, par des envieux, des jaloux⁴⁹. » Son inventaire est classé d'après les origines linguistiques des sobriquets : origines onomatopéiques, origines celtiques, origines latines et origines germaniques et scandinaves. Ce répertoire d'Édouard Le Héricher est précieux par sa richesse d'informations. Ainsi, on y apprend : « Le normand appelle les petits de la pie (pica) les PITIAUX : on dit les PITIAUX de Doville⁵⁰. » Comme il n'indique pas d'où il a tiré ce renseignement, on est condamné à imaginer qu'il l'aurait pris au cours de sa tournée à pied. Pour ma part, je n'ai trouvé jusqu'ici aucune source qui confirme ou infirme l'affirmation de l'auteur. On enregistre donc son témoignage de 1865.

Quant au mémoire sur « Dictons et proverbes de l'Avranchin et de la Normandie » paru dans le même volume trois de *l'Avranchin monumental et historique*, l'auteur reprend ce qu'il a écrit en 1862 dans son *Histoire et glossaire du normand, de l'anglais et de la langue française* et nous offre une liste d'expressions proverbiales assez longue. On y trouve un alinéa sur la pie :

La pie, en latin *pica*, et son diminutif pop. *pitiau*, le petit de la pie, figurent dans un bon nombre de dictons : « Prendre la pie sus le nid, » ou mettre la main sur une bonne affaire, d'où ironiquement : « On dirait qu'il a pris la pie et les pitiaux. » – Telle chante la pie, tel chante le pitiau. – Triste comme l'enterrement d'une pie, » dicton dont l'origine nous échappe ; mais il pourrait bien y avoir dans la poésie populaire l'Enterrement de la pie, comme il y a la Noce du papillon.

A la mi-querême,
Les pies sont au quêne (chêne).
A la Paques-fleurie,
L'œu est sous la pie.
Aux Rogations,
Les pitiaux s'en vont⁵¹.

Les proverbes « on dirait qu'il a pris la pie et les pitiaux » et « telle chante la pie, tel chante le pitiau » ainsi qu'une petite pièce qui se termine par « Aux Rogations, / Les pitiaux s'en vont » constituent des témoignages précieux de la vitalité du substantif *pitiau* dans la région d'Avranches dans les années 1860.

et les pitiaux ; on dit encore : / A la mi-querême / Les pies sont au quêne ; / A Pâques-fleurie, / L'œu est sous la pie ; / Aux Rogations / Les pitiaux s'en vont. / Aj. les prov. : Telle chante la pie, tel chante le pitiau ; [...]. Quant à Piteau, resté dans les n. pr. n., c'est Pictavus, c. a. d. Poitevin, ainsi que le fr. Pite, monnaie frappée à Poitiers, selon Roquefort. » (*Histoire et glossaire du normand, de l'anglais et de la langue française d'après la méthode historique, naturelle et étymologique. Développement d'un mémoire couronné par l'Académie de Rouen*, t. III, Paris, Aubry et Avranches, Anfray, 1862, p. 536-537.)

⁴⁶ Édouard Le Héricher, *Avranchin monumental et historique*, t. III, Avranches, Henri Tribouillard, 1865, p. 128-150.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 151-196.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 130.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 130.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 142.

⁵¹ *Id.*, « Dictons et proverbes de l'Avranchin et de la Normandie », *op. cit.*, p. 179-180 ; souligné par l'auteur.

À la même époque, un auteur un peu inattendu a utilisé le substantif *pitiau* qui nous intéresse. C'est Jean-Bernard Mary-Lafon. Né à Lafrançaise (dans le département du Tarn-et-Garonne) en 1810 ou 1812 et mort à Ramier (Haute-Garonne) en 1884, il est présenté dans le catalogue⁵² de la Bibliothèque nationale de France comme « précurseur de la renaissance occitane », « titulaire de la chaire de littérature française » à l'Université de Toulouse (à partir de 1847) et « conservateur de la bibliothèque de Montauban » (à partir de 1865). Il nous a laissé un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont consacrés à la langue et à la littérature du midi. Cependant, la Normandie n'était pas tout à fait en dehors de ses centres d'intérêt. En 1851, dans la revue *Musée des familles. Lectures du soir* il a en effet signé un article intitulé « Voyage en France. Chroniques normandes. La perle de Rouen⁵³ ». À partir de 1856, la même revue a accueilli son feuilleton appelé « Galerie du vieux temps – portraits de nos pères », dans lequel Mary-Lafon a raconté des épisodes de différents métiers : les titres des articles sont assez variés : « Le Tabellion⁵⁴ », « Le Perruquier chamberlan⁵⁵ », « Le Prébendier⁵⁶ », « Le Juge-mage⁵⁷ », « Les Médecins sous Louis XIV⁵⁸ », « L'Apothicaire juré⁵⁹ », « Le Procureur-syndic⁶⁰ », « Le Capitoul de Toulouse⁶¹ », « Le Sous-traitant des fermes et gabelles⁶² ».

Et en 1861, il a poursuivi son feuilleton avec une histoire sur les procureurs de Vire⁶³ (dans le département de Calvados). Dans cette nouvelle qui raconte les méchancetés du mauvais procureur Falaise et les combats que le bon procureur Pluquet entreprend contre son collègue, il met sur la scène des Normands de différentes classes sociales. Au cours du récit, l'auteur a utilisé plus d'une vingtaine de mots régionaux ou dialectaux, et pour la plupart des cas il a mis une note en bas de page pour les traduire⁶⁴. Ce recours aux

⁵² https://data.bnf.fr/fr/11914940/mary-lafon/?activities_te-contributions=direct&activities_te-order=date-asc ; consulté le 7 septembre 2022

⁵³ *Musée des familles. Lectures du soir*, t. XVIII, septembre 1851, p. 359-368.

⁵⁴ *Ibid.*, t. XXIV, octobre 1856, p. 9-16.

⁵⁵ *Ibid.*, t. XXIV, janvier 1857, p. 113-120.

⁵⁶ *Ibid.*, t. XXIV, mars 1857, p. 161-171.

⁵⁷ *Ibid.*, t. XXIV, mai 1857, p. 230-240.

⁵⁸ *Ibid.*, t. XXIV, août 1857, p. 321-328 et septembre 1857, p. 358-368.

⁵⁹ *Ibid.*, t. XXV, octobre 1857, p. 17-24.

⁶⁰ *Ibid.*, t. XXV, février 1858, p. 137-142 et mars 1858, p. 179-184.

⁶¹ *Ibid.*, t. XXVI, octobre 1858, p. 1-8 et novembre 1858, p. 35-40.

⁶² *Ibid.*, t. XXVI, décembre 1858, p. 81-91. Le feuilleton ne semble pas avoir paru dans le t. XXVII, 1859-1860.

⁶³ « Galerie du vieux temps – portraits de nos pères. Les Procureurs de Vire », *ibid.*, t. XXVIII, janvier 1861, p. 103-112 et février 1861, p. 135-144.

⁶⁴ Voir par exemple « *blanchet* ou camisole de toile blanche » (p. 104), « *capiau* de paille long et pointu » (p. 104), « Par la fé Dieu ! pourquoi es-tu si achocre à ce matin ? » (p. 104 : note sur *achocre* : « brutal, en patois normand »), « il est dans son courtil » (p. 104 : note sur *courtil* : « jardin »), « Ah ! d'une grosse nafre : per Jou ! j'en suis encore tout griche ! » (p. 104, note sur *nafre* : « blessure » ; note sur *per Jou* : « jurement ; par Jupiter ! » ; note sur *griche* : « de mauvaise humeur »), « C'est ce holabre de Falaise qui me conseilla mal » (p. 104 ; note sur *holabre* : « garnement »), « mais que les lubins me mangent tout vif » (p. 104 ; sens ?), « Une dardenne toute neuve » (p. 104 ; sens ?), « tu en as bien assez d'autres dans l'éclipse du vieux bahut ! » (p. 104 ; note sur *éclipse* : « tiroir à secret des vieux bahuts »), « Icite » (p. 104 ; note : « ici »), « mais avant d'en dire plus long, parlons *tèzi tèzout* de mon petit proucès à moi ! » (p. 110 ; note sur *tèzi tèzout* : « tout doucement »), « Qu'vu m'avez rapiné illec vingt-quatre livres trois sols » (p. 110 ; note sur *illec* : « ici »), « Dérober la chair et le sang d'un pauvre Honivet comme mè ! » (p. 110 ; note sur *Honivet* : « habitant du Bocage »), « tout est quinze parmi quatorze » (p. 138 ; note : « tout est sens dessus dessous »), « passé anieu, vous ne verrez mè jamais plus » (p. 138 ; note sur *anieu* : « ce soir »), « Agaré, maître, y avé encore un champ de trois acres et quatre vergées à la porte de Clinchamps » (p. 138 ; note sur *agaré* : « regardez »), « faut pas se gricher entre amis pour une pauvre petite farce de rien » (p. 139 ; note sur *se gricher* : « se fâcher »), « Vous voulez m'effriter, mais je n'ons pas peur des fourlors » (p. 139 ; notes sur *m'effriter* et *fourlors* : « m'effrayer » et « feux follets »). Il arrive que pour d'autres personnages apparaissent les mots régionaux ; voir « Pendant ce temps le jeune clerc [= Criquetot, clerc de Pluquet],

termes géographiquement marqués apparaît surtout quand il décrit les actions du berger du Bocage qui s'appelle Guillaume ou quand ce personnage se met à parler. Ce Guillaume a perdu un procès à cause d'un mauvais conseil de Falaise, et pour se venger de celui-ci, il lui vend trois acres du grand chemin où il a sa part, et reçoit de son adversaire six cents livres. Les deux personnages se rencontrent peu après cette vente, et naturellement le procureur, fâché, accuse Guillaume de lui avoir joué un méchant tour. Voici ce qu'il lui dit et ce que lui répond le berger :

- Comment ! misérable, tu appelles une plaisanterie le fait d'escroquer six cents livres !
- Vous m'en avez bien volé vingt-quatre⁶⁵ dix sols et trois deniers. *Telle chante la pie, tel chante le pitiau* ; je sommes quittes⁶⁶.

Il n'y a pas de note sur le proverbe « Telle chante la pie, tel chante le pitiau ». Le sens n'est probablement pas celui que nous avons vu dans la *Harangue en proverbes* et qui était pareil à l'expression « tel père, tel fils », « telle mère, telle fille », etc. Dans la réplique du berger, le sens serait plutôt : « à voleur, voleur et demi ». C'est d'ailleurs ce que dit le résumé de la nouvelle⁶⁷. La modification de la signification qui se constate chez Mary-Lafon indique-t-elle que la maxime avait un éventail de sens assez large et qu'elle s'appliquait à différentes situations ? Ou bien, suggère-t-elle que l'auteur, qui n'était pas d'origine normande, avait mal compris la sentence qu'il avait lue ou entendue quelque part ? Quelle que soit l'interprétation qu'on adopte, cette occurrence du proverbe dans le *Musée des familles* de 1861 méritera d'être retenue puisqu'elle précède celles d'Édouard Le Héricher.

Elle est cependant postérieure à une autre attestation, qui date de 1843. En effet, dans ses *Recherches archéologiques, historiques, biographiques et littéraires sur la Normandie*⁶⁸ qui a paru à Paris en 1843 et qui réunit vingt-cinq études variées portant sur différents sujets tels que « Possédées en Normandie », « Inquisition en Normandie », « Loup-Garou », « Revenans », « Préjugés sur les femmes et les enfans », « Préjugés relatifs aux animaux », etc., Louis Du Bois (1773 Lisieux [département du Calvados] – 1855 Mesnil-Durand [*ibid.*]) a consacré un chapitre aux « Proverbes et dictons⁶⁹ ». Dans ce chapitre, il énumère plusieurs expressions qui avaient cours dans le département de l'Oise. L'une d'entre elles est celle qui nous est familière. Voici comment l'auteur la présente :

Si les paysans disent proverbialement : « tel chante la pie, tel chante le pitiau », pour dire que les enfans ressemblent à leurs parens, on trouve l'antidote de cette maxime, qui n'est pas vraie absolument, dans le proverbe suivant : « D'une bonne souche il sort un mauvais scion⁷⁰. »

Dans une note, le mot *pitiau* est traduit par « le petit de la pie ». Comme Du Bois

laissant Rougevin [= sergent] sous la table, regagnait la maison du patron et se glissait furtivement comme un lubin dans le courtil. » (p. 111 ; note sur *lubin* : « fantôme »), « Vous êtes tous des Honivets, à Vire ! » (c'est Criquetot qui parle ; note sur *Honivets* : « paysans du Bocage »), « et la guichonnée n'a rien qui m'épouvante ! » (c'est le comte de La Grandière qui parle ; p. 107 ; note sur *guichonnée* : « grande tasse de terre pour boire le cidre »).

⁶⁵ Comprendre « vingt-quatre livres ».

⁶⁶ « Galerie du vieux temps – portraits de nos pères. Les Procureurs de Vire », *op. cit.*, p. 139 ; souligné par moi.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 135.

⁶⁸ Paris, Dumoulin, 1843.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 353-359.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 354-355.

indique que *les paysans* utilisent la maxime, on peut supposer qu'il a recueilli cette expression auprès de la population rurale chez qui il avait fait des enquêtes et qu'il ne l'avait pas découverte dans des documents écrits. Son témoignage est donc précieux pour nous confirmer que le proverbe était bien vivant dans la première moitié du XIX^e siècle.

Jusqu'ici, je n'ai pas trouvé d'attestations du mot *pitiau* entre les mazarinades de 1652 et l'ouvrage de Du Bos paru en 1843. Un examen plus sérieux serait nécessaire pour combler la lacune. En attendant, je termine mon exposé par trois remarques.

D'abord, au bout de cette excursion rapide et laborieuse, *Le Visage de la Cour* de Sandricourt et la *Harangue en proverbes* qui nous ont servi de point de départ pourront être considérés comme d'origine normande. Plus précisément, ces deux mazarinades auraient été écrites par des auteurs qui sont nés ou qui ont vécu en Basse-Normandie. Certes, le cas de Mary-Lafon que l'on rattache plutôt à la langue et à la littérature méridionales nous avertit qu'il faut être prudent et qu'un auteur étranger à la région pouvait très bien utiliser le mot *pisteau* et les proverbes « Les pisteaux enseignent à la pie à faire son nid » et « Comme chante la pie, chante le pisteau ». Mais l'absence d'autres témoignages de l'époque me semble suggérer que ces expressions n'auraient pas connu une large diffusion et qu'elles n'auraient pas eu beaucoup de chance de parvenir aux oreilles des personnes n'ayant pas de lien avec la Basse-Normandie.

La seconde remarque concerne la lexicographie. L'article *pīca* du *Französisches Etymologisches Wörterbuch* de Walther von Wartburg⁷¹ ne connaît notre mot *pisteau* ou *pitiau* que d'après l'*Essai sur le patois normand de La Hague* de Jean Fleury⁷², paru en 1886. Il méconnaît ainsi les deux attestations de nos mazarinades de 1652, un témoignage des paysans recueilli par Louis Du Bois en 1843, l'occurrence qui figure dans une nouvelle de Mary-Lafon de 1861, celle qu'Édouard Le Héricher a consignée plusieurs fois entre 1862 et 1865, et une liste concise mais assez précise de la *Faune populaire de la France* d'Eugène Rolland datant de 1911. Pour un dictionnaire conçu pour rassembler toutes les informations relatives à l'histoire et à la géographie de la langue française, du français régional et des dialectes, cette méconnaissance de plusieurs attestations anciennes est un peu étonnante, d'autant plus que Wartburg avait apparemment dépouillé avec un soin particulier l'ouvrage d'Eugène Rolland.

Et enfin, comme je l'ai observé plus haut, la lecture *Pistcaux* du *Visage de la cour* dans le site internet des *Recherches internationales sur les mazarinades* serait à corriger en *Pisteaux*. J'espère que mon article aura convaincu les lecteurs que cette correction n'est pas une proposition tout à fait fantaisiste.

Bibliographie

- ACADÉMIE FRANÇAISE, *Dictionnaire de l'Académie française*, Paris, Coignard, 1694, 2 vol.
 —, *Nouveau Dictionnaire de l'Académie française*, Paris, Coignard, 1718, 2 vol.
 —, *Dictionnaire de l'Académie française*, Paris, Coignard, 1740, 2 vol.
 —, *Dictionnaire de l'Académie française*, Paris, Brunet, 1762, 2 vol.
 —, *Dictionnaire de l'Académie française*, Paris, Smits, 1798, 2 vol.
 —, *Dictionnaire de l'Académie française*, Paris, Didot, 1835, 2 vol.
 —, *Dictionnaire de l'Académie française*, Paris, Didot, 1878, 2 vol.

⁷¹ FEW, t. VIII, p. 421a. Il semble concevoir une évolution telle que : « pie / piette / piété / pieton / pitet (plutôt pitel ?) (qui vient de *pie* + *tel*, provenant du suffixe *-el* (*-alis*) ».

⁷² Paris Maisonneuve frères et Ch. Leclerc, 1886, p. 282 : « Pîtet, pl. pîtiâoux, s. m., petit de la pie. »

- , *Dictionnaire de l'Académie française*, Paris, Hachette, 1932-1935, 2 vol.
- , *Dictionnaire de l'Académie française*, Paris, Imprimerie nationale et Fayard, 1986-.
- ANONYME, *Plaisant entretien du sieur Rodrigues courtisan du Pont Neuf avec Jules Mazarin*, Paris, 1649. Moreau 2799.
- ANONYME, *Harangue en proverbes faite à la Reine par un notable Bourgeois de la ville royale de Pontoise*, Paris, 1652. Moreau 1562 ; B_15_41.
- ANONYME, *Dictionnaire universel françois et latin*, Trévoux, Estienne Ganeau, 1704, 3 vol.
- ASSÉZAT Jules (éd.), *Œuvres facétieuses de Noël du Fail*, Paris, Daffis, 1874, 2 vol.
- CARRIER Hubert, *Les Muses guerrières. Les Mazarinades et la vie littéraire au milieu du XVII^e siècle*, Paris, Klincksieck, 1996.
- DI STEFANO Giuseppe, *Nouveau Dictionnaire historique des locutions. Ancien français, moyen français, Renaissance*, Turnhout, Brepols, 2015, 2 vol.
- DU BOIS Louis, *Recherches archéologiques, historiques, biographiques et littéraires sur la Normandie*, Paris, Dumoulin, 1843.
- FLEURY Jean, *Essai sur le patois normand de La Hague*, Paris, Maisonneuve et Leclerc, 1886.
- FOERSTER Wendelin (éd.), *Li sermon saint Bernart, älteste französische Übersetzung der lateinischen Predigten Bernards von Clairvaux*, Erlangen, Deichert, 1886, « Romanische Forschungen ».
- FOURNIER Édouard (éd.), *Variétés historiques et littéraires. Recueil de pièces volantes rares et curieuses en prose et en vers*, Paris, P. Jannet, 1885, t. I.
- FURETIÈRE Antoine, *Dictionnaire universel contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes et les termes de toutes les sciences et des arts*, La Haye et Rotterdam, Arnout et Reinier Leers, 1690, 3 vol.
- GODEFROY Frédéric, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*, Paris, Vieweg, 1880-1902, 10 vol.
- GROULT Marjorie, « Édouard Le Héricher », *Site des Archives départementales de La Manche*, 2020, <https://www.archives-manche.fr/f/Blog/2005/fiche/?>.
- GUILBERT Louis, LAGANE Robert et NIOBEY Georges (éd.), *Grand Larousse de la langue française*, Paris, Larousse, 1971-1978, 7 vol.
- HASSELL Jr. James Woodrow, *Middle French Proverbs, Sentences, and Proverbial Phrases*, Toronto, Pontifical Institute of Mediaeval Studies, 1982.
- HUGUET Edmond, *Dictionnaire de la langue française du XVI^e siècle*, Paris, Didiet et Champion, 1925-1967, 7 vol.
- IMBS Paul (éd.), *Trésor de la langue française*, Paris, CNRS et Gallimard, 1971-1994, 16 vol.
- KRAMER Michael (éd.), *La Comédie de proverbes, Pièce comique d'après l'édition princeps de 1633, Texte établi et annoté, glossaire, répertoire phraséologique et notice biographique*, Genève, Droz, 2003, « Textes littéraires français ».
- LANGLOIS Ernest (éd.), Guillaume de Lorris et Jean de Meun, *Le Roman de la Rose*, Paris, Champion, 1921, t. III.
- LAROUSSE Pierre, *Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle*, Paris, Administration du Grand Dictionnaire Universel, 1866-1876, 15 vol.
- LE HÉRICHER Édouard, *Histoire et glossaire du normand, de l'anglais et de la langue française d'après la méthode historique, naturelle et étymologique. Développement d'un mémoire couronné par l'Académie de Rouen*, Paris et Avranches, Aubry et Anfray, 1862, t. III.
- , *Avranchin monumental et historique*, Avranches, Tribouillard, 1865, t. III.
- , *Étude philologique sur les sobriquets, dictons et proverbes de la Normandie*,

- Avranches, Tribouillard, s.d.
- LE ROUX DE LINCY, *Le Livre des proverbes français*, Paris, Adolphe Delahays, 1859, 2 vol.
- LITTRÉ Émile, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Hachette, 1873, 4 vol.
- MARTIN Ernest (éd.), *Le Roman de Renart*, Strasbourg, Trübner, 1882, t. I.
- MARY-LAFON Jean-Bernard, « Voyage en France. Chroniques normandes. La perle de Rouen », *Musée des familles. Lectures du soir*, t. XVIII, septembre 1851, p. 359-368.
- , « Galerie du vieux temps – portraits de nos pères », *Musée des familles. Lectures du soir*, t. XXIV-XXVI, octobre 1856–décembre 1858.
- , « Galerie du vieux temps – portraits de nos pères. Les Procureurs de Vire », *Musée des familles. Lectures du soir*, t. XXVIII, janvier 1861, p. 103-112 et février 1861, p. 135-144.
- MORAWSKI Joseph, *Proverbes français antérieurs au XV^e siècle*, Paris, Champion, 1925.
- REY Alain (éd.), *Grand Robert de la langue française*, Deuxième édition, Paris, Le Robert, 2001, 6 vol.
- RICHELET Pierre, *Dictionnaire françois contenant les mots et les choses*, Genève, Jean Herman Widerhold, 1680, 2 vol.
- ROLLAND Eugène, *Faune populaire de la France*, Paris, Maisonneuve, 1877-1915, 13 vol.
- ROY Maurice (éd.), *Œuvres poétiques de Christine de Pisan*, Paris, Didot, 1891, t. II.
- ROYBET C. E. (éd.), *Les Sérées de Guillaume Bouchet*, Paris, Lemerre, 1873-1882, 6 vol.
- SANDRICOURT, *L'Etat present de la Fortune de tous les Potentats & de toutes les Puissances de l'Europe en proverbes*, Paris, 1652. Moreau 1301.
- , *Le Visage de la Cour, et la Contenance des Grands, avec leur censure et le Dialogue du Roy, & du Duc d'Anjou avec la Mamman en proverbes*, Paris, 1652. Moreau 4033 ; B_3_14.
- SCREECH M. A. (éd.), François Rabelais, *Le Tiers Livre, Édition critique commentée*, Genève, Droz, 1964, « Textes littéraires français ».
- SOLENTÉ Suzanne, *Le Livre des fais et bonnes meurs du sage roy Charles V de Christine de Pisan*, Paris, Champion, 1936, t. I.
- TOBLER Adolf et LOMMATZSCH Erhard, *Altfranzösisches Wörterbuch*, Berlin et Wiesbaden, Steiner, 1915-2018, 12 vol.
- WARTBURG Walther von, *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, Bâle, etc., Zbinden, 1922-2002, 25 vol.